

STATUT DE L'ÉLU LOCAL

Formations courtes qualifiantes : Campus des élus

Cette formation consiste en une initiation aux règles relatives au statut des élus locaux. Depuis 1992, les règles relatives aux droits et obligations des élus locaux se sont multipliées. Elles ne sont pas toujours bien connues des élus, nouveaux ou plus anciens, et ce, alors même qu'elles déterminent les conditions dans lesquelles ceux-ci exercent leur mandat. Cela peut concerner la conciliation entre l'exercice du mandat politique et celui d'une activité professionnelle, la protection sociale, le droit à la formation, le remboursement de frais ou encore la fin du mandat.

Prochaine session :
09 octobre 2026



INSCRIPTION

Information :  campus-des-elus@univ-paris1.fr

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

important que l'information sur le sujet est souvent parcellaire. D'autre part, il s'agit de leur permettre de préciser les conditions d'exercice de leur mandat politique et de répondre à leurs interrogations les plus concrètes (par exemple, puis-je me faire rembourser une baby-sitter pour garder mes enfants pendant que je siége au conseil municipal ?)

Présentation

Objectifs

Cette formation poursuit un double objectif. D'une part, familiariser les nouveaux élus locaux avec les droits et obligations qui les concernent : c'est d'autant plus

Savoir-faire et compétences

Les compétences visées sont de deux types. D'une part, il s'agit d'identifier les règles de droit principales composant ce qu'il est convenu d'appeler le statut de l'élu local. D'autre

part, il convient d'apprendre aux élus comment se repérer parmi ces règles et comment les mettre en œuvre à leur profit.

Les + de la formation

La formation allie théorie et pratique afin d'offrir un panorama du statut de l' élu local sous une forme simplifiée et accessible. La formation est dispensée par un universitaire sachant s'adapter aux caractéristiques et demandes du public concerné.

Organisation

Contrôle des connaissances

QCM et cas pratiques

Membres de l'équipe pédagogique

Formateur : Olivier Renaudie

Professeur agrégé de droit public à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et directeur du GIS-GRALE, Olivier Renaudie est un spécialiste reconnu de la gouvernance locale, de l'administration territoriale, du droit des collectivités et de la sécurité publique. Ses travaux portent sur la transformation de la police administrative, la protection des élus locaux, les politiques publiques territoriales et le rôle des maires. Auteur d'ouvrages de référence sur la police administrative, les aides économiques locales et les SDIS, il intervient également à Sciences Po Paris sur les enjeux de sécurité et de défense à l'échelle locale.

Admission

Conditions d'admission

Prérequis : aucun

Modalités d'inscription



INSCRIPTION

Information :  campus-des-elus@univ-paris1.fr

Si vous êtes en situation de handicap, veuillez prendre contact avec nous : nous pouvons adapter le parcours de formation à votre situation.

Public cible

Tout élu, particulièrement les nouveaux élus souhaitant connaître leurs droits et obligations.

Tarifs

480 €